





## Déroulé de la matinée

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi



- 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs
  - Etat des masses d'eau



## Un cycle, Un SDAGE un PDM.....

**Etat** 

## **SDAGE**

Orientations fondamentales
Objectifs environnementaux

Réponse

## **PDM**

Par masse d'eau Pressions significatives

**Etat des lieux** 

→ RNAOE

Risque de non-atteinte des objectifs environnementaux

Pression

Confirmation des pressions
avec acteurs
Choix des mesures
Définition des échéances

## Mise en œuvre des actions

Et suivi de l'avancement

## **PAOT**

Plans d'actions opérationnels territorialisés (interne aux services pilotes)

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019



# Comment est évalué l'état écologique des cours d'eau ?

Pour les masses d'eau surveillées

6 éléments de qualité physicochimique et polluants spécifiques de l'état écologique

4 éléments de qualité biologique

43 % des masses d'eau sur Saône-Doubs

#### **Etat écologique**

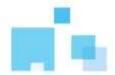
= état du (ou des) élément(s) de qualité le(s) plus déclassant(s)

Tous les éléments de qualité doivent être en bon état pour que la masse d'eau soit en bon état

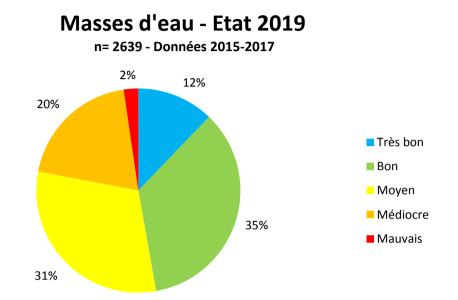
Pour les masses d'eau non surveillées

57 % des masses d'eau sur Saône-Doubs

Modélisation de l'état écologique le plus probable au regard des pressions qui s'exercent sur la masse d'eau (modèle établi sur la base des relations pressions-état écologique observées sur les masses d'eau suivies par le RCS)



## Etat écologique des cours d'eau - Résultats bassin RM

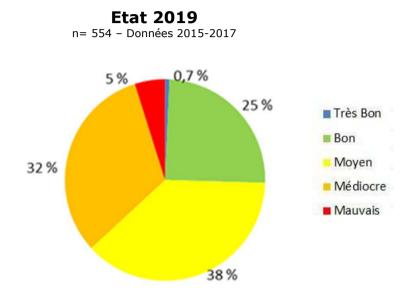


- 47 % de ME en bon ou très bon état en 2019
- Une variabilité annuelle naturelle (40% des ME surveillées en état moyen 2019 sont en bon état au moins 1 année sur 2)

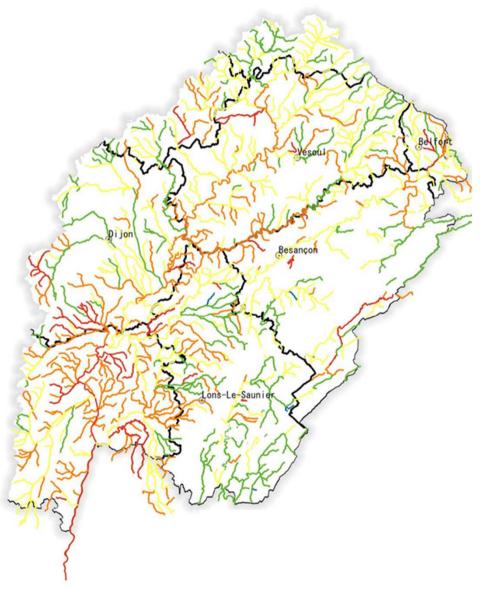




## Etat écologique des masses d'eaux superficielles – Résultats Saône-Doubs



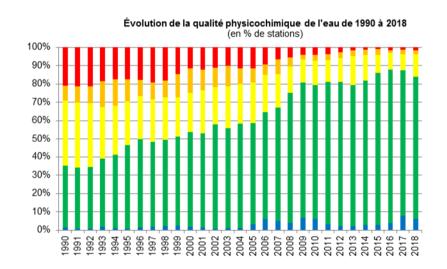
26 % en bon ou très bon état en 2019



# Sur le long terme, à l'échelle du bassin RM, une amélioration des éléments de qualité de constitutifs de l'état

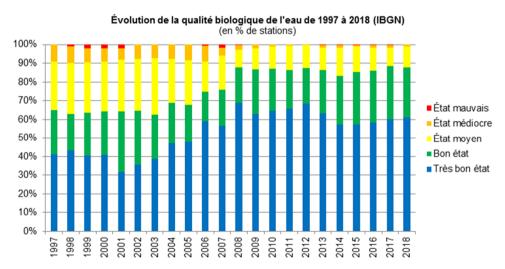
#### **Physicochimie:**

 Part de stations en bon ou très bon état passant de 35% en 1990 à 84% en 2018.



#### **Biologie (IBGN):**

 Part de stations en bon ou très bon état passant de 65% en 1997 à 88% en 2018



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

L'état écologique constitue un indicateur pertinent sur le long terme pour donner le cap mais ne permet pas de guider l'action à court terme compte tenu de sa forte inertie.



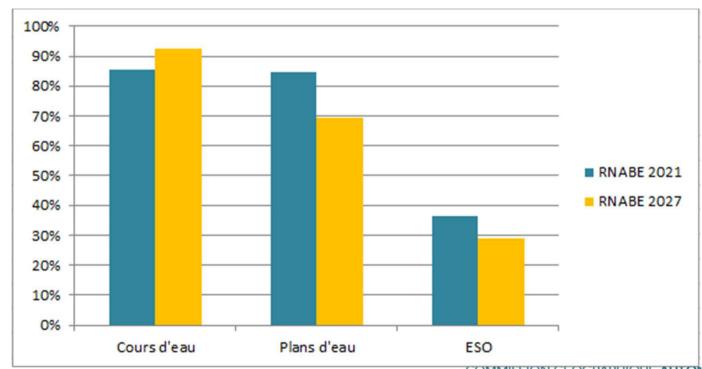
- 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs
  - Risque de non-atteinte des objectifs environnementaux



## Des causes de risque de mieux en mieux évaluées

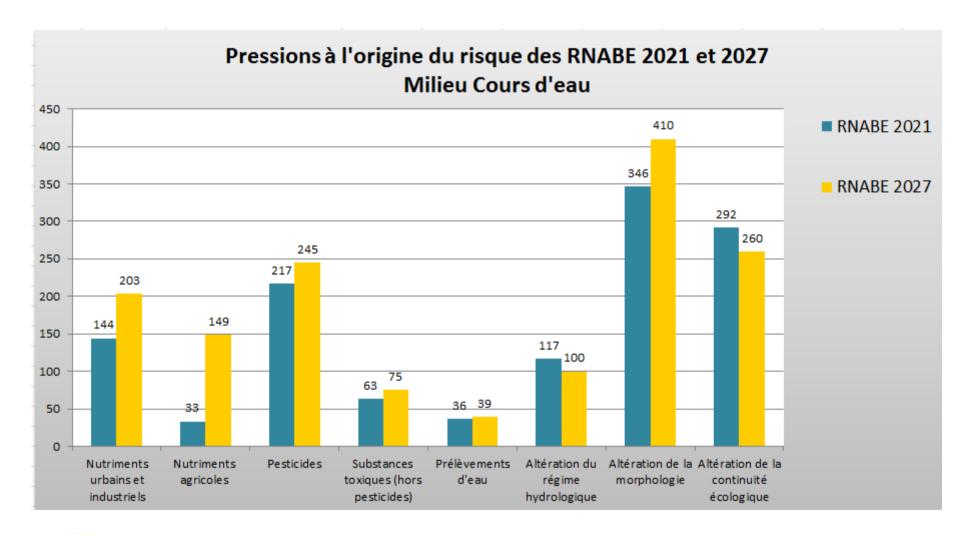
Catégorie de milieu	Effectif total de masses d'eau	RNABE 2027	
Cours d'eau	491	92%	
Plans d'eau	13	69%	
Eaux souterraines	52	29%	

Comparaison des RNABE 2021 et 2027 Territoire Saône-Doubs





## Evolution des RNABE par pressions Territoire Saône-Doubs





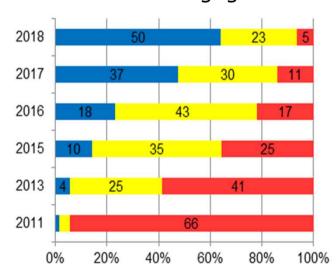
- 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs
  - Progrès accomplis : gestion équilibrée de la ressource



## Une dynamique forte sur la mise en œuvre des PGRE

## En septembre 2019 sur RMC

- 55 PGRE adoptés
- 14 en cours
- 5 non engagés

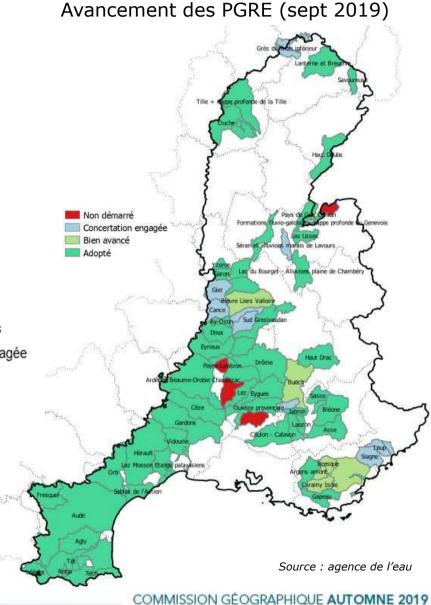


■PGRE adopté

Concertation en cours

■ Concertation non engagée

Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

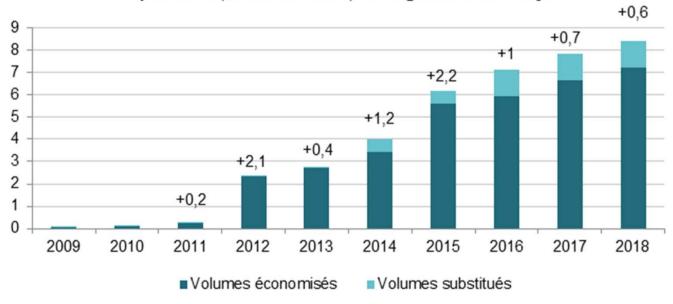


## Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution

Sur la période 2016-2018 – territoire Saône-Doubs

## + 2 Mm³ économisés et 1 Mm³ substitué

Évolution des volumes d'eau cumulés économisés et substitués depuis 2009 (en millions de m³) - Délégation de Besançon



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018



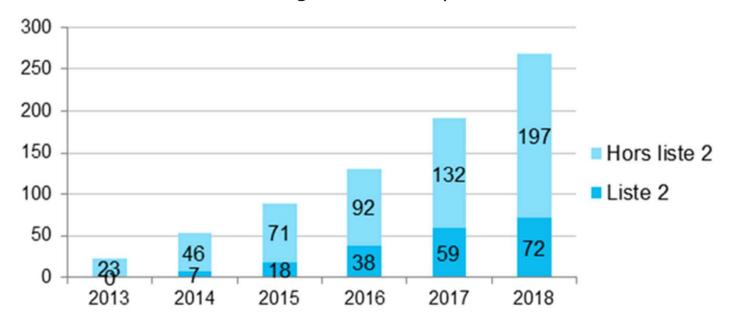
- 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs
  - Progrès accomplis : restauration hydromorphologique des cours d'eau



## Une bonne dynamique en matière de restauration de la continuité

- **280** ouvrages prioritaires sur Saône Doubs
- 21% des ouvrages prioritaires traités

Nombre cumulé d'ouvrages traités depuis 2013



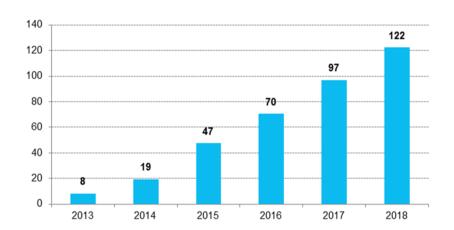


Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données aides agence de l'eau décembre 2018

## Une dynamique importante de restauration morphologique des cours d'eau

#### Linéaire de cours d'eau restauré entre 2016 et 2018

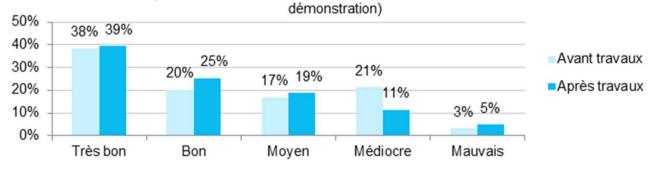
Saône-Doubs : 75 km



## **Evolution des communautés aquatiques**

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

Répartition dans les 5 classes de qualité des indices biologiques mesurés avant et après les travaux de restauration (sur 12 sites du réseau de sites de



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019

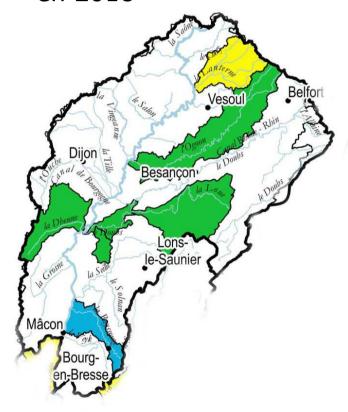
## Une appropriation progressive de la notion d'espace de bon fonctionnement par les territoires

	Nombre de sous BV (déc. 2018)			
	EBF validé	EBF en cours		
Bassin RM	18	26		
Saône Doubs	1	5		

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données décembre 2018



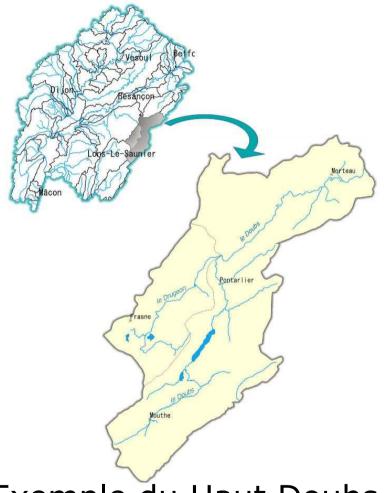
Etat d'avancement de la délimitation des EBF en 2018





Source : Agence de l'eau RMC, sur la base des données de suivi des études EBF, décembre 2018

# Restaurer la fonctionnalité des milieux pour économiser l'eau











## Partage de la ressource en eau 30 ans de concertation



• Dès les années 80 : assecs, pertes, ...

• 1995 : CLE

• 2002 : SAGE

• 2004 : schéma directeur ressources

2012 : étude volumes prélevables

• 2015 : PGRE



## Bilan des actions conduites sur 20 ans

	Dossiers	Dépenses (M€ HT)	Indicateur quanti.
Economies AEP	158	13	1 million m3/an
Restauration rivières	21	5	47 km
Restauration zones humides	26	2	233 ha
Total	204	20	



## Economies d'eau - AEP

Stagnation des prélèvements

Prélèvements	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volumes redevances (Millions de m3)	7.68	7.26	7.31	7.77	7.66	7.74

- Accroissement démographique : +6 %
- Economies d'eau ⇔ développement du territoire
- Perspectives
- + 5 à 10% d'économie maximum réalisable
- ++ sobriété des usages
- +++ solutions fondées sur la nature



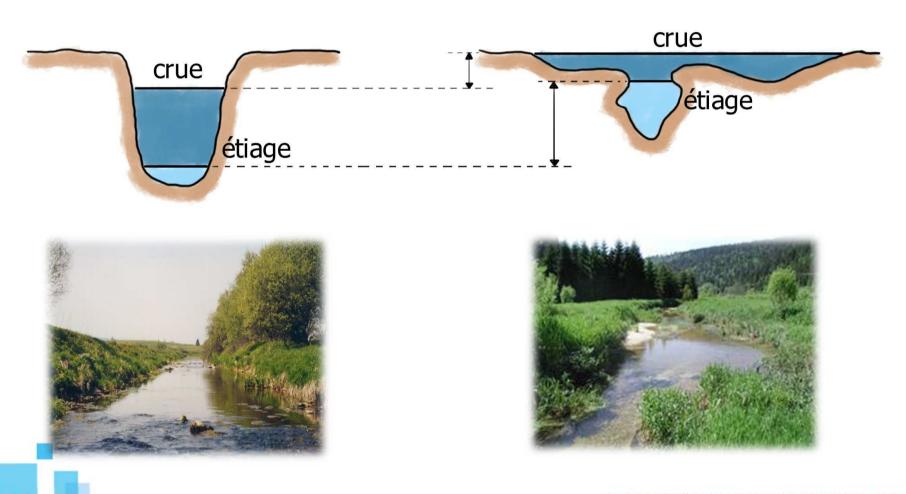
## Restauration de cours d'eau



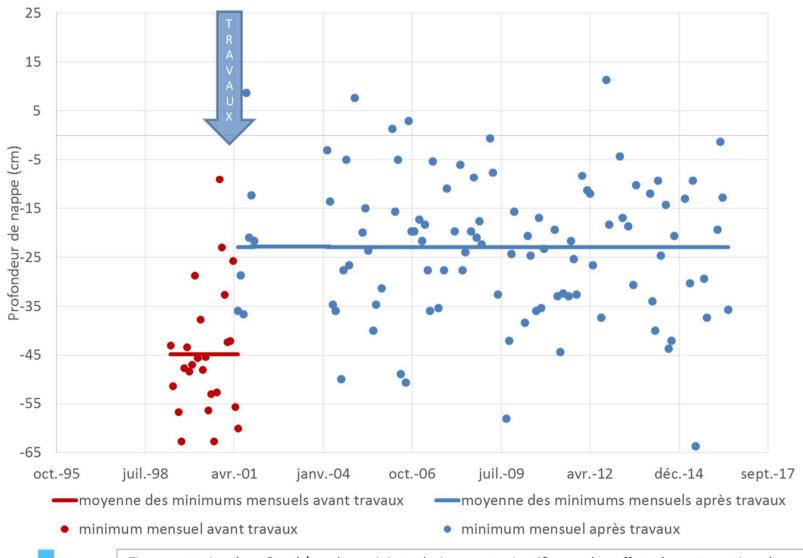
## Des effets aussi sur la ressource en eau

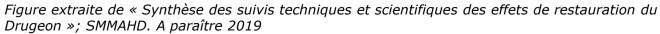
#### **APRÈS**

#### **AVANT**



## Des résultats encourageants





# Reconquête du fonctionnement des zones humides 233 ha







## Des résultats encourageants

#### Suivi piézométrique de la tourbière active de Frasne

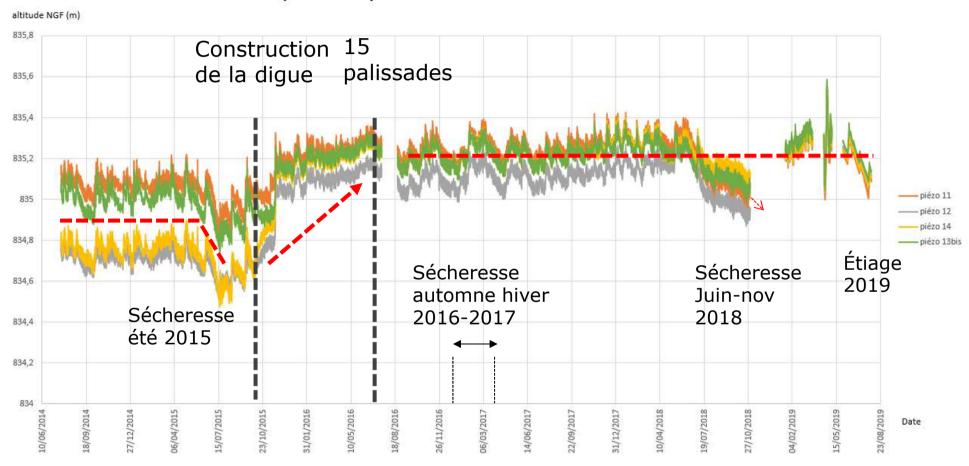


Figure extraite de la présentation du LIFE Tourbières du Jura « Remettre de l'eau dans les tourbières du Jura. Retours d'expériences et premiers résultats»; G. Magnon et P Durlet; Colloque Annecy 14/11/2019

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

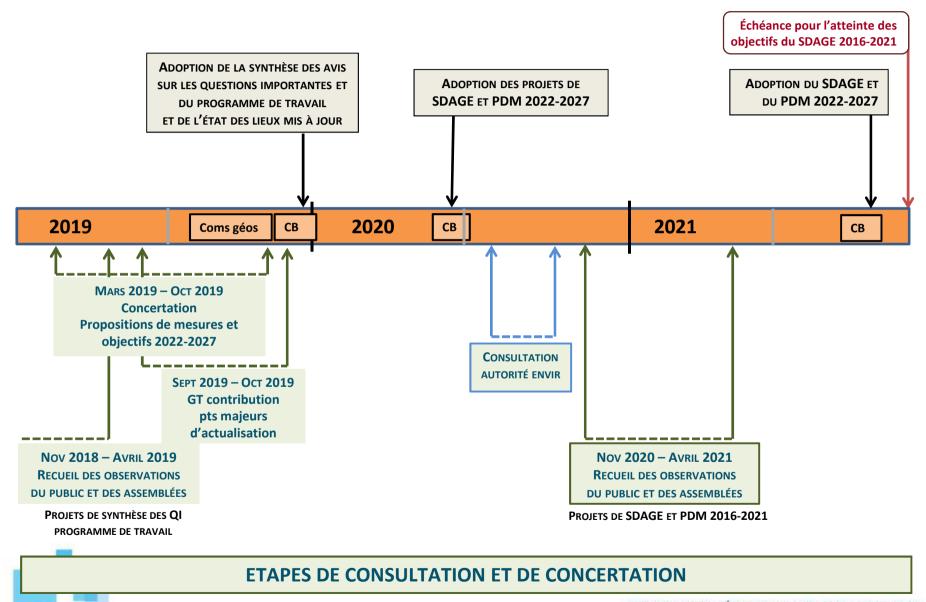
Vos questions, remarques



- 1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - Calendrier et méthode d'élaboration du SDAGE



#### **PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2021**



## Programme de mesures et objectifs

- **PDM : une concertation locale poussée** (réunions par BV) entre avril et octobre 2019 pour identifier les propositions de mesures selon **2 principes** :
  - Ciblage : ce qui est nécessaire et suffisant pour atteindre le bon état
  - Priorisation : ce qui peut être atteint en 2027
- Des objectifs environnementaux à déterminer sur la base du projet de PDM
- Des orientations soumises à l'arbitrage du comité de bassin pour :
  - Un programme de mesures fondé sur le principe de réalité afin que ce qui est écrit soit réalisé
  - Des échéances argumentées plus précisément pour les exemptions et objectifs moins stricts

## Actualisation des orientations fondamentales

- Un travail d'actualisation à 2 niveaux...
  - Concertation politique ciblée sur les enjeux majeurs :
    - Groupes de contribution politique (septembre-octobre 2019)
    - Commissions géographiques (novembre-décembre 2019)
    - Réunion des Présidents de CLE
  - Actualisation technique par les services
- ...avant un travail avec les instances de bassin à partir de début 2020



- 1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - Conclusions des groupes de contribution politique

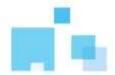


## Actualisation des orientations fondamentales

- 3 groupes de contribution politiques issus du CB sur les thématiques majeures d'évolution du SDAGE :
  - Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique (27/09)
  - Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses (10/10)
  - Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation (18/10)
- Objectif: mise en débat de points majeurs de l'actualisation et propositions d'évolution du SDAGE
- → En commission géographique, restitution et échanges sur les conclusions de ces 3 groupes



- 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - Conclusions du groupe
     « Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique »



Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

#### Points de consensus :

- L'intérêt de la démarche PGRE : concertation multi-usages, diagnostic besoins/ressources, partage des volumes prélevables, identification des solutions d'économies d'eau / substitution
- L'enjeu à renforcer les actions en faveur d'usages plus sobres en eau.
- Le constat d'être à la croisée entre des pressions qui augmentent alors que la ressource tend à se raréfier
  - → l'objectif d'équilibre quantitatif reste incontournable.



# Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

#### Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

#### Points de débat appelant des pistes d'évolution :

- La portée réglementaire du PGRE : intégrer les PGRE dans les SAGE
- Renforcer la disposition sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- L'articulation entre la restauration de l'équilibre quantitatif et les besoins de développement des usages = préoccupation dominante.
- La nécessité de PGRE qui évoluent : préciser les notions de révision des PGRE et de gestion adaptative
- Préciser l'articulation PTGE/PGRE :
  - Comment un PGRE traite les besoins de développements y/c motivés CC, sans remettre en cause l'objectif d'équilibre quantitatif?



#### Sommaire

- 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - Conclusions du groupe
     « Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses »



#### Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

- 1- Développer des approches territoriales pour réduire les rejets et émissions de substances pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer
- Des approches territoriales plus intégrées : démarches concertées, multi-usages s'appuyant sur un diagnostic partagé, à l'échelle des bassins versants
- Aller au delà des seules substances surveillées DCE, caractériser l'impact des substances en s'appuyant sur les outils biologiques de plus en plus opérationnels pour des diagnostics locaux plus fins
- Mobiliser les différents outils existants pour les différentes activités concernées (industrie, collectivité, agriculture)
- Développer la sensibilisation du grand public dans le cadre de ces démarches (usages domestiques
- Importance majeure de l'animation pour la réussite de ces approches

#### Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

- 2- Rechercher la complémentarité entre prévention à la source et traitement des rejets pour réduire les pollutions concentrées par les agglomérations de manière coût-efficace :
- Pas d'opposition préventif/curatif dans le SDAGE actuel
- Promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses en fonction de la nature des polluants (analyse coût-efficacité)
- Avec une vigilance particulière sur les sous-produits d'épuration (épandage des boues)



#### Sommaire

- 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - Conclusions du groupe
     « Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation »



#### Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

# 1- Une dynamique de mobilisation engagée mais qui doit monter en puissance

- Des bénéfices multiples des projets de restauration
- Renforcer la culture de la GEMAPI et du risque auprès de la population et des élus
  - Multiplier les REX, développer les outils de communication permettant de visualiser les projets et leurs effets...
- Nécessité de **cibler les actions les plus efficaces** à l'échelle des bassins versants sans attendre la prise de conscience post-évènement
- Renforcer la structuration de la compétence GEMAPI à l'échelle des bassins versants
- Promouvoir les outils de compensation financière existants pour les surinondations



#### Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

# 2- Mobiliser les EBF pour la prévention des inondations, notamment en lien avec les PAPI

- La délimitation d'EBF est un outil pertinent pour la prévention des inondations (compréhension des phénomènes, identification des zones d'enjeu, concertation)
- Faire prendre conscience aux élus du **temps long** inhérent à ce type de projet.
- Promouvoir les études d'EBF en amont des PAPI pour élaborer des programmes de travaux ambitieux prenant pleinement en compte les enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification des secteurs prioritaires pour la délimitation d'un EBF

#### 3- Étudier plusieurs scénarios prenant en compte les bénéfices socioéconomiques et environnementaux pour définir les programmes de travaux

 Intégrer notamment les solutions fondées sur la nature (efficientes, résilientes et moins interventionnistes).



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

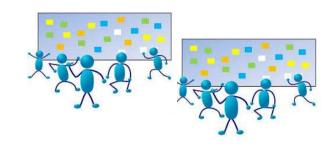
Vos questions, remarques



#### Sommaire

# 3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi





Objectif des ateliers participatifs de cet après-midi : <u>vous écouter</u>

#### Pour cela:

 Une salle organisée en libre circulation entre des stands participatifs thématiques

- Vous écouter sur les pistes d'évolution du SDAGE présentée ce matin
- Recueillir vos propositions complémentaires pour les 3 thématiques prioritaires

Pour chaque stand thématique :

- Un panneau rappelant les sujets de débat des groupes de contribution SDAGE
- Un panneau vierge pour recueillir vos contributions écrites (post-it)
  Questions posées : « Quels sont les leviers et freins majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des actions sur cette thématique ? » « Quels appuis du SDAGE 2022-2027 attendez-vous sur le sujet ? »



# 3 thématiques (groupes de contribution SDAGE) ... 2 stands par thématique

Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique 2 stands



Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

2 stands



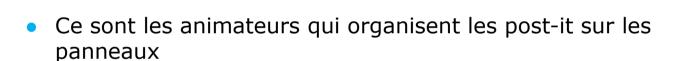
Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation 2 stands

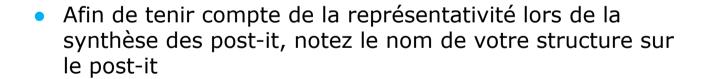


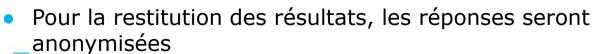


#### Un fonctionnement identique sur chaque stand

- Vous écrivez vos propositions sur les post-it mis à votre disposition
- 1 idée par post-it















#### Prise en compte, restitution des résultats

- Le matériau recueilli ce matin et lors de ces ateliers participatifs viendra alimenter les réflexions sur l'élaboration du SDAGE 2022-2027.
- Les résultats de cette concertation seront restitués aux instances de bassin fin 2019-début 2020

